



**Compte-rendu
CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 22 septembre 2020
à vingt heures trente salle du conseil municipal
sous la présidence de Mr CROZET Guy, Maire.**

PRESENTS : Mmes Guillot Jacqueline ; Meilland Pascale ; Ribes Monique ; Rodamel Chantal. Mrs Chabré Michel ; Cohas Xavier ; Crozet Guy ; Dejob Xavier ; Grosbellet Michel ; Philippon Emmanuel ; Regeffe Hervé

ABSENTS EXCUSES :

ABSENTS :

SECRETAIRE DE SEANCE : Michel Chabré

Au préalable à cette réunion Cédric Mallet et Mathilde Adam, repreneurs potentiels du Relais ont présenté leur projet au Conseil Municipal. M le Maire propose de créer une commission temporaire pour être à l'écoute de leurs questions et pour mettre à jour le contenu du bail commercial. La commission sera composée de Chantal RODAMEL, Pascale MEILLAND, Monique RIBES et Jacqueline GUILLOT

1/ Demande de subvention pour le crépi du mur extérieur du cimetière

Hervé REGEFFE explique les travaux à réaliser. Le crépi du mur est soufflé sur une zone et doit être refait. Il présente un devis estimatif de 3557,40€ HT. Après en avoir délibéré, **le Conseil accepte à l'unanimité** de demander une subvention Département Loire sur la base de ce devis.

2/ Demande de subvention pour la réparation de la toiture de la Chapelle

La toiture de la Chapelle doit être refaite (tuiles et zinguerie). L'estimation du coût pour les travaux est de 30000€ HT (estimation architecte). Après en avoir délibéré, **le Conseil accepte à l'unanimité** la demande d'une subvention au Conseil Régional pour ces travaux.

3/ Fin de la mission de l'architecte

Après en avoir délibéré, **le Conseil valide à l'unanimité** le versement de la somme de 550€ pour la fin de la prestation de l'architecte M V. Buchet pour les travaux de l'église et de la chapelle

4/ Renouvellement du matériel informatique de la Mairie

Le matériel informatique de la mairie doit être renouvelé (obsolète, pas évolutif, procédure de sauvegarde des données manuelle). Michel GROSBELLET expose les différentes solutions possibles ainsi que leur coût établi par 3 fournisseurs (RBI, ILC, NCS). Après en avoir délibéré, **le Conseil opte à l'unanimité** pour la solution avec sauvegarde de données la moins coûteuse (2213€ TTC) du fournisseur local (NCS Noirétable)

5/ Formation des élus

Monique RIBES présente la procédure de formation dédiée aux élus au cours de leur mandat. Chaque élu a droit à 18 journées maximum de formation sur la durée du mandat. Tous les élus sont concernés. Les formations doivent être réalisées par des organismes agréés. Plusieurs organismes dans la Loire dont L'AMF (association des Maires de France). Après en avoir délibéré, **le Conseil accepte à l'unanimité** d'inscrire au budget la somme de 5000 € réservée à la formation des élus

6/ Syndicat d'Initiative de St Just en Chevalet

M le Maire demande des candidats pour représenter la commune au Syndicat d'initiative Chantal RODAMEL et Michel CHABRE sont candidats.

Après en avoir délibéré, **le Conseil valide à l'unanimité** ces 2 candidats comme représentants au S.I.

7/ Compte-rendu des commissions

Voirie : La liste prévisionnelle des chemins à réparer en 2021 a été présentée

Urbanisme : Discussion sur des dossiers en cours concernant des demandes d'acquisition de terrains communaux par des particuliers.

Communication : Compte-rendu de la réunion du 21/09. La liste des sujets pour le prochain bulletin municipal est présentée. Les contributeurs aux articles sont désignés. Concernant le skate-park, recherche de personnes pouvant avoir des idées d'amélioration.

8/ Informations diverses

Monique RIBES est en contact avec le conseil départemental pour faire avancer le sujet du ramassage scolaire sur Gathion (5 enfants) et Charbonnier (4 enfants)

Diverses informations données par M le Maire

Fin de séance 23h45.